

Élections législatives  
des 12 et 19 juin 2022  
4<sup>e</sup> circonscription  
du Finistère

# LE CHOIX DU CHANGEMENT

## Sylvaine VULPIANI Candidate

Arnaud CAROFF Suppléant



### Sylvaine VULPIANI, 58 ans, 2 enfants.

Conseillère Régionale Pays de Morlaix 2010-2021  
Juriste de formation. Engagement associatif pour l'aide aux réfugiés, pour la défense des droits sociaux et des droits humains. Membre de Génération•s

### Arnaud Caroff, 41 ans, 2 enfants.

Léonard, responsable rayon dans un magasin bio à Saint Martin des Champs. Membre de l'Union Populaire. Sportif, engagé pour le soutien aux métiers du lien et à la défense de l'hôpital de Morlaix.

Madame, Monsieur,

Au lendemain du 1er tour des élections législatives, avec Arnaud Caroff, mon suppléant, nous remercions toutes celles et tous ceux qui par leur vote nous ont témoigné leur confiance en nous plaçant au second tour avec 30,98% des voix.

Dimanche 19 juin, votre vote sera déterminant, je sollicite donc à nouveau votre confiance afin de faire gagner le changement avec le bulletin NUPES de la victoire.

En m'élisant comme députée, vous faites le choix d'une femme de convictions, à votre écoute et proche de vous. Demain à l'Assemblée Nationale, je prendrai les décisions fortes et efficaces qui s'imposent pour faire face aux enjeux du moment : le pouvoir d'achat, l'urgence climatique, la justice sociale et fiscale ou encore la défense des services publics. L'hôpital de Morlaix comme la fermeture constante des bureaux de poste témoignent d'un système à bout de souffle. Il est temps de gouverner par les besoins !

La situation de notre pays nécessite une autre politique, plus juste, plus sociale et plus humaine.

*Chaque voix est importante, je compte sur vous dimanche !*  
*JLP*

**« En votant pour des candidats de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, un autre monde est possible »**

*Jean-Luc Mélenchon*

AVEC LE SOUTIEN DE

Marylise Lebranchu, Ancienne Ministre  
Jean Luc Fichet, Sénateur du Finistère  
Jean-Paul Vermot, Maire de Morlaix et Président de Morlaix Communauté  
Claire Desmarest-Poirrier, Conseillère Régionale  
Christine Prigent, Conseillère Régionale  
Olivier Le Braz, Conseiller Régional  
Ismaël Dupont, Conseiller Départemental

Gaëlle Zaneguy, Conseillère Départementale  
Solange Creignou, Maire de Saint-Thegonnec  
Sébastien Marie, Maire de Plounéour Menez  
Anne Catherine Lucas, Maire de Lanmeur  
Guy Pennec, Maire de Plourin les Morlaix  
Julien Kerguilec, Maire de Pleyber  
Benoît Hamon, ancien candidat aux présidentielles  
... Et de nombreux élus locaux.





La majorité de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale



Les 12 et 19 juin,  
**votez pour**

En votant pour les candidats de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, vous élirez une majorité qui appliquera un programme ambitieux, complet et financé pour répondre aux besoins sociaux et écologiques.

## Gagner plus pour vivre mieux

- **Bloquer et baisser les prix** des produits de première nécessité
- Porter immédiatement **le SMIC à 1500 euros** nets par mois
- Augmenter **les pensions de retraite à 1400 euros minimum** par mois pour une carrière complète et 1063 euros pour le minimum vieillesse
- **Déconjugaliser et revaloriser l'allocation aux adultes handicapés** (AAH) au niveau du SMIC
- Instaurer la gratuité des quantités d'eau et d'électricité indispensables à la vie digne et aller vers la gratuité de la cantine scolaire

## Une économie au service du peuple et de la planète

- **Réhausser les ambitions climatiques de la France** avec pour objectif une baisse de 65 % des émissions à horizon 2030 (au lieu de 40 % actuellement)
- **Passer à une agriculture écologique et paysanne**, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides
- **Créer au moins un million d'emplois** grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale
- **Investir massivement dans les énergies renouvelables** et la rénovation totale d'au moins 700 000 logements par an
- **Rendre progressif l'impôt sur les sociétés** pour favoriser les TPE-PME
- **Requalifier les travailleurs des plateformes numériques** en contrat de travail salarié

## Le Progrès social et humain

- **Rétablissement la retraite à 60 ans** à taux plein avec 40 annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles
- **Créer la garantie d'autonomie** : dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1063 euros par mois
- **Rembourser tous les soins prescrits à 100 %**
- **Recruter et revaloriser 100 000 soignants** pour l'hôpital public et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux
- **Passer à la 6<sup>e</sup> République** pour une véritable démocratie (RIC, proportionnelle) et des droits nouveaux, comme le droit de mourir dans la dignité
- **Dédier 1 % du PIB à la culture** pour soutenir les artistes et les créateurs
- **Reconstruire l'école publique laïque et gratuite** : réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels

## La justice fiscale

- **Rétablissement l'impôt de solidarité sur la fortune** (ISF)
- **Mettre en place l'impôt universel** pour les multinationales qui font du profit en France
- **Instaurer un héritage maximal à 12 millions d'euros**



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de notre coalition  
[www.nupes-2022.fr](http://www.nupes-2022.fr)

Pour une majorité populaire à l'Assemblée nationale, votez pour les candidats de la

**NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE**

[www.nupes-2022.fr](http://www.nupes-2022.fr)